



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

ARRÊTÉ DU 28 AOÛT 2020 FIXANT LES MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES D'ÉVALUATION ET DE
TITULARISATION DE CERTAINS PERSONNELS RELEVANT DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉDUCATION
LAURÉATS DE LA SESSION 2020 DES CONCOURS

[HTTPS://WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR/JORF/ID/JORFTEXT000042284691](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/jorfext000042284691)



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pourquoi cet entretien ?

L'entretien professionnel :

- Compense les épreuves orales du concours qui n'ont pas eu lieu en raison du contexte sanitaire en 2020.
- Complète les trois avis portés par l'INSPE, le chef d'établissement, l'inspecteur. En aucun cas il se substitue à l'avis final.

L'avis de la commission est communiqué au jury académique de titularisation compétent (IG pour les agrégés).



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quand ? Où ? Comment ?

Dates : du 6 au 8 avril et du 26 au 30 avril 2021.

Lieux : à Poitiers.

➤ Chaque candidat recevra une convocation de la DEC (Division des Examens et Concours).

Les commissions sont :

- nommées par madame la Rectrice ;
- composées d'un inspecteur IA-IPR ou IEN ET-EG + un enseignant expert (ou un chef d'établissement).



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les modalités de l'entretien

Durée : 30 minutes

L'entretien comprend

- une **présentation** (d'une durée de **dix minutes**), d'une situation professionnelle vécue par le stagiaire pendant l'année scolaire en cours. Le stagiaire décrit et analyse la situation et les choix qu'il a été amené à faire.
- un **échange** avec la commission (**20 minutes**).

Le candidat n'aura pas de temps de préparation.



L'entretien permet **d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexivité** à l'égard de la pratique professionnelle de l'année en cours, dans les domaines de compétences suivants.

Compétences communes :

- ❖ l'intégration des **éléments réglementaires et institutionnels** dans l'exercice des responsabilités attachées à sa fonction (droits et des devoirs du fonctionnaire et de l'agent public, valeurs de la République et service public de l'éducation, etc.);
- ❖ les compétences **relationnelles, de communication et d'animation** favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement;



Les attendus de l'entretien

Compétences spécifiques :

- pour les **personnels enseignants, les compétences professionnelles liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique;**

- pour les **personnels d'éducation, les compétences professionnelles liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement;**

- pour les **psychologues de l'éducation nationale, les compétences professionnelles liées à l'apport spécifique du psychologue de l'éducation nationale pour la réussite scolaire de tous les élèves, au sein de la communauté éducative et auprès des partenaires extérieurs spécialisés.**



Définition de la situation professionnelle :

- Pour les **professeurs** stagiaires : un exemple de séquence, de séance pédagogique ou d'évènement qui a conduit le stagiaire à mettre en œuvre des qualités pédagogiques, didactiques et de gestion de classe avec une classe ou un groupe d'élèves.
- Pour les **psychologues de l'éducation nationale** : un exemple de séquence, de séance pédagogique ou d'évènement qui a conduit à mettre en œuvre leurs capacités d'accompagnement et d'orientation afin de favoriser le développement des élèves.
- Pour les **conseillers principaux d'éducation** : un exemple de séquence, de séance pédagogique ou d'évènement qui a conduit à mettre en œuvre leurs responsabilités d'organisation de la vie scolaire, d'animation des personnels y concourant et de suivi des élèves.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La situation professionnelle

- Le stagiaire est invité à **indiquer les ressources qu'il a mobilisées pour ce faire** (compétences et connaissances acquises par la formation, réflexion personnelle, conseils de son tuteur, de ses pairs, de sa hiérarchie, etc.) et **les leçons qu'il tire de cette expérience pour sa pratique professionnelle**. La situation professionnelle peut être présentée comme positive ou négative, mais il importe que l'exposé du stagiaire traduise **sa capacité de réaction et de réflexion** sur l'exercice de son métier.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Critères d'évaluation

Evaluation de la présentation :

Communication (forme) : respect de la durée de la présentation, attitude, clarté de l'expression.

Qualité de l'analyse de la situation professionnelle vécue pendant l'année en cours.

Pertinence des choix que le stagiaire a été amené à faire au regard de ses obligations professionnelles et du référentiel de compétences.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Critères d'évaluation

Evaluation de l'échange (Compétences communes) :

Communication (forme) : positionnement vis-à-vis de la commission, qualité de l'échange et de l'argumentation.

Capacité d'analyse et de réflexivité dans les domaines de compétences suivants :

- l'intégration des éléments réglementaires et institutionnels dans l'exercice des responsabilités attachées à sa fonction (droits et des devoirs du fonctionnaire et de l'agent public, valeurs de la République et service public de l'éducation, etc.).
- les compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement.



Evaluation de l'échange (compétences spécifiques):

- Pour les **personnels enseignants** : les compétences professionnelles liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.
- Pour les **psychologues de l'éducation nationale** : les compétences professionnelles liées à l'apport spécifique du psychologue de l'éducation nationale pour la réussite scolaire de tous les élèves, au sein de la communauté éducative et auprès des partenaires extérieurs spécialisés.
- Pour les **personnels d'éducation** : les compétences professionnelles liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'avis

Chaque commission rend un avis établi sur la base d'un modèle défini selon les orientations du ministre chargé de l'éducation nationale,

Pour chaque item : Avis Satisfaisant / A consolider / Insuffisant

Avis global : Favorable / Défavorable / Réservé

accompagné d'une appréciation littérale.

L'avis établi par les commissions conduisant l'entretien professionnel sera joint au dossier d'évaluation de l'année de stage, examiné par les jurys académiques de titularisation (ou l'inspection générale pour les professeurs agrégés) dans le cadre de la procédure en vigueur.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La suite ...

Posez vos questions à : <https://magistere.education.fr/ac-poitiers/course/view.php?id=6220§ion=23>

Une Foire aux Questions sera régulièrement actualisée à partir du 03 mars

Des temps d'échanges avec vos tuteurs et interlocuteurs à l'INSPE pour sélectionner la situation professionnelle et préparer l'entretien.



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté

Égalité

Fraternité